

Volkswind France

Centre régional de Montpellier
2929 Av. Etienne Méhul
34070 Montpellier
04 67 17 61 02

Vos contacts privilégiés

Allan BLARDONE
Chef de projets éoliens
04 30 00 69 54
allan.blardone@volkswind.com

Maguelonne GRASSET
Chargée de concertation
06 33 43 42 12
maguelonne.grasset@volkswind.com

N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer le **comité de suivi** :
Groupe de travail actif tout au long du développement du projet

www.volkswind.fr

PARTENARIATS & RETOMBÉES ECONOMIQUES

Accompagnement du territoire

Opération Réduction Facture d'Électricité (ORFE)

Souhaitant faire profiter des retombées économiques du parc éolien aux habitants, Volkswind France propose un budget de 500 € / MW installé, à répartir entre les résidences principales des communes d'Avosnes et de Saffres à partir de la mise en service du parc éolien. Ainsi, chaque résidence principale pourra bénéficier d'une aide annuelle d'environ **100 €** pour diminuer ses factures d'électricité.

Bénéfices du parc éolien sur le territoire

370

Emplois créés

En équivalent temps pleins à l'échelle nationale, dont 120 en Côte-d'Or durant l'année de la construction.

250 000 €

Retombées fiscales

Par an estimées pour le bloc communal.

11 000 000 €

Pour les entreprises locales

(Hôtellerie, restauration, BTP, travaux, réseaux, ...).

≈ 525 000 €

Pour les habitants

Mesure ORFE « Opération Réduction Facture d'Énergie », budget de 500€/MW mis en place, à répartir entre les résidences principales



VOLKSWIND EN BREF

Volkswind France est une entreprise pionnière, experte du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens en France. Elle s'appuie sur la puissance d'Axpo, sa société mère, qui est présente dans le secteur de l'énergie depuis plus de 100 ans. Volkswind France a été fondée en 2001. Elle a depuis construit plus de 71 parcs éoliens, représentant une puissance installée de plus de 1,2 GW. L'entreprise compte plus de 120 collaborateurs répartis sur toute la France. Elle travaille étroitement avec toutes les parties prenantes et porte une attention particulière à la concertation et l'intégration locale. Grâce à sa détermination et son expertise, Volkswind demeure une référence du secteur éolien. Elle est, depuis 2017, leader des appels d'offres éoliens en France. Elle contribue ainsi à la production d'une électricité verte et compétitive tout en respectant l'environnement.

BULLETIN D'INFORMATION FERME ÉOLIENNE DE LA CHAUME DES ALOUETTES

Novembre 2025

N°2

ÉDITO

À l'issue de plusieurs mois d'études naturalistes, paysagères et acoustiques menées avec rigueur, un projet de moindre impact et cohérent avec son territoire a été défini.

Cette avancée majeure nous a permis de déposer la demande d'autorisation environnementale auprès de la préfecture, étape décisive dans le développement du projet. Nous sommes prêts à engager la prochaine phase de consultation publique afin de présenter et d'échanger en toute transparence les éléments du dossier.

N'hésitez pas à nous contacter pour devenir acteur du projet en rejoignant le comité de suivi de la ferme éolienne de la Chaume des alouettes. Ensemble, nous coconstruirons un projet respectueux du territoire et porteur de sens pour les générations futures.

Allan BLARDONE
Chef de projets éolien

Retrouvez toutes les informations du projet sur



parc-eolien-avosnes.fr



ACTUALITÉS DU PARC

Dépôt du dossier d'autorisation environnementale

Après une longue phase de développement et de concertation qui a débuté en 2023 autour du projet éolien de la Chaume des Alouettes sur les communes d'Avosnes et de Saffres, nous avons le plaisir de vous informer que la demande d'autorisation environnementale de la Ferme éolienne de la Chaume des Alouettes a été déposée en préfecture de Côte-d'Or le **26 septembre 2025**.

42 à 59

Puissance du projet (en MW)

10

éoliennes

44 000

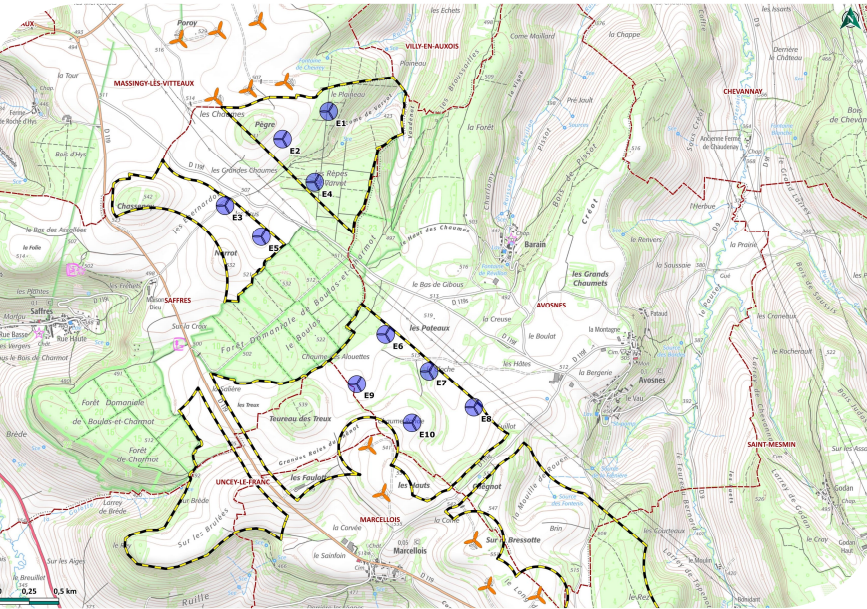
Habitants alimentés en électricité

97 500

Production annuelle estimée (en MWh)

PRÉSENTATION DU PROJET

Implantation



Cette implantation comporte **10 éoliennes**, 5 sur Avosnes et 5 sur Saffres, d’une puissance comprise entre **4,2 et 5,9 MW**, soit une puissance totale du parc allant de **42 à 59 MW**.
Ce projet viendra renforcer le maillage éolien existant sur le territoire en complément des parcs de Marcellois et Massingy-lès-Vitteaux.

Les modalités d’implantation (secteur et gabarit) ont été définies en concertation avec les municipalités.

Les périmètres étudiés garantissent la préservation du cadre de vie des riverains.
Le projet est situé à 884 m de l’habitation la plus proche de Saffres, 670 m au plus proche d’Avosnes et 1151 m au plus proche de Marcellois.



Point de vue depuis la sortie Ouest d’Avosnes

Le comité de suivi

Replacer le citoyen au cœur du projet et des réflexions

- Partager des connaissances sur le terrain
- Evoquer les points de blocage
- Dialoguer, se concerter
- Décider des mesures d’accompagnement et de partenariats profitant à la population
- Construire les modalités d’information

Riverains et habitants du territoire

Membres des conseils municipaux des communes concernées

Membres d’associations

Membres de l’équipe **Volkswind**

Acteurs de l’économie locale



LA PROCEDURE D’INSTRUCTION

